Envoi au contrôle de légalité le :
4 septembre 2026
Affichage le :
25 septembre 2026
Publication le :
25 septembre 2026

Pas-de-Calais
Le Département

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

ARRÊTÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

MODIFIANT LA COMPOSITION DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT FONCIER

Vu le Code Rural et de la Pêche Maritime et notamment ses articles L. 121-8, L. 121-9, R. 121-7 à R 121-12, relatifs à la composition de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier et précisant en particulier que la désignation des conseillers départementaux et des représentants des maires a lieu à chaque renouvellement du Conseil départemental et des Conseils Municipaux ;

Vu l'ordonnance du Président du Tribunal de Grande Instance d'Arras en date du 12 mars 2020 désignant Monsieur Jean-Marc DUMORTIER en tant que Président titulaire, et Monsieur Claude MONTRAISIN, Président suppléant, de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier ;

Vu la nouvelle proposition transmise par le Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas-de-Calais en date du 17 février 2020, association agréée en matière de faune, flore et de protection de la nature et des paysages ;

Vu la nouvelle désignation du représentant de la Chambre Départementale des Notaires en date du 13 septembre 2019 ;

Vu la nouvelle désignation en date du 21 septembre 2021 par le Président du Conseil départemental de quatre conseillers départementaux membres titulaires et de quatre conseillers départementaux membres suppléants suite aux élections des conseillers départementaux des 20 et 27 juin 2021 ;

Vu la nouvelle désignation par le Directeur des Services Fiscaux de son délégué départemental en date du 3 août 2023 suite au départ en retraite de Monsieur Francis URBANIAK ;

Vu l'arrêté modifiant la Composition de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier du 16 mai 2024 ;

Vu la nouvelle désignation du représentant du Président de la Chambre d'Agriculture de Région Nord Pas-de-Calais en date du 16 juin 2025 ;

Vu les listes des membres exploitants preneurs, des propriétaires bailleurs, des propriétaires exploitants, des exploitants preneurs établies par la Chambre d'Agriculture de Région Nord Pas-de-Calais en date du 16 juin 2025 ;

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Président du Conseil départemental dans les deux mois suivant sa notification ou son affichage et/ou publication. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux, auprès du tribunal administratif de Lille, dans le même délai, ou le cas échéant, dans les deux mois suivant le rejet du recours gracieux.

Vu la nouvelle proposition transmise par la Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique en date du 24 juin 2026, association agréée en matière de faune, flore et de protection de la nature et des paysages suite au décès de Monsieur Bernard DUHANEZ ;

Vu la nouvelle désignation de l'Association Départementale des Maires du Pas-de-Calais en date du 11 juin 2026 de deux maires de communes rurales membres titulaires et de deux maires de communes rurales membres suppléants de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier ;

Vu l'absence de réponse de la Coordination Rurale du Pas-de-Calais à la sollicitation de la désignation de son représentant en date du 20 mai 2025 et du 19 mars 2026 ;

Vu la nouvelle désignation du représentant de la Confédération Paysanne Nord Pas-de-Calais en date du 19 mars 2026 ;

Vu la nouvelle désignation des représentants des Jeunes Agriculteurs du Nord Pas-de-Calais en date du 19 mars 2026 ;

Vu la nouvelle désignation des représentants de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles du Pas de Calais en date du 6 juin 2025 ;

Le Président du Conseil départemental,

ARRÊTE :

Article 1 : La composition de la Commission Départementale d'Aménagement Foncier du Pas-de-Calais, en date du 16 mai 2024 est ainsi modifiée :

Présidence

- Monsieur Jean-Marc DUMORTIER, commissaire enquêteur, Président
- Monsieur Claude MONTRAISIN, commissaire enquêteur, Président suppléant

Conseillers départementaux

Membres titulaires	Membres suppléants
Monsieur Alain MEQUIGNON	Monsieur Alain DE CARRION
Monsieur Jean-Jacques COTTEL	Madame Blandine DRAIN
Madame Véronique THIEBAUT	Madame Françoise VASSEUR
Monsieur Claude BACHELET	Monsieur Sébastien HENQUENET

Maires de communes rurales

Membres titulaires	Membres suppléants
Monsieur Christophe DE GUILLEBON DE RESNES	Monsieur Jean-Pierre PUCHOIS
Monsieur Maurice LECONTE	Monsieur Nicolas PICHONNIER

Six personnes qualifiées

•Madame Clémentine CANDELIER, Messieurs Yannick DIRRYCKX, Florent BONNET LANGAGNE, Fabrice THIEBAUT, Wilfried GLAVIEUX et Marc CARRE

Président de la Chambre d'Agriculture de Région Nord Pas-de-Calais ou son représentant,

•Monsieur Jérôme MUSELET, représentant le Président

Présidents ou représentants des organisations syndicales représentatives au niveau national

•Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles du Pas-de-Calais.

•Monsieur Denis GOURDIN, représentant le Président

•Les Jeunes Agriculteurs du Nord Pas-de-Calais

•Monsieur Victor VASSEUR, représentant le Président

Représentants des organisations syndicales représentatives au niveau départemental

•La Confédération Paysanne du Nord Pas-de-Calais

• Monsieur Pierre BARROIS

•Les Jeunes Agriculteurs du Nord Pas-de-Calais.

•Monsieur Julien DUCHATEAU

•Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles du Pas-de-Calais

•Monsieur Benoît LAINE

•Coordination Rurale du Pas-de-Calais

•Monsieur le Président de la Coordination Rurale du Pas-de-Calais

Président ou représentant de la Chambre des Notaires du Pas-de-Calais

•Maître Véronique DHOTEL, représentant le Président

Propriétaires bailleurs

Membres titulaires	Membres suppléants
Monsieur Dominique LECLERCQ	Monsieur Albert LEBRUN
Monsieur Michel DELATTRE	Madame Gilberte CAPURON

Propriétaires exploitants

Membres titulaires	Membres suppléants
Monsieur Stéphane VERMERCH	Monsieur Jean-Pierre CLIPET
Monsieur Patrick BRUGUET	Monsieur Philippe DAUSSY

Exploitants preneurs

Membres titulaires	Membres suppléants
Madame Juliette FOURNIER	Monsieur Patrice GELLEZ
Monsieur Laurent FOURNIER	Monsieur Denis VARET

Représentants d'associations agréées en matière de faune, de flore et de protection de la nature et des paysages

Membres titulaires	Membres suppléants
•Conservatoire d'Espaces Naturels du Nord-Pas-de-Calais	
- Monsieur Vincent SANTUNE	- Monsieur Vincent MERCIER
•Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique	
- Monsieur Pascal SAILLIOT	- Monsieur Laurent DELLIAUX

Article 2 : Le secrétariat de la Commission est assuré par un agent des services du Département.

Article 3 : En application de l'article R. 121.10 du Code Rural et de la Pêche Maritime, la Commission Départementale d'Aménagement Foncier aura son siège à l'Hôtel du Département.

Article 4 : La présente décision pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le

Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : L'arrêté en date du 16 mai 2024 constituant et modifiant la Commission Départementale d'Aménagement Foncier est abrogé.

Arras, le 4 septembre 2026

Pour le Président du Conseil départemental,

Original signé électroniquement

Maryline VINCLAIRE
Directrice Générale des Services